

Article 21 du Règlement

Une coalition représentant 25 000 Canadiens dont l'emploi est compromis s'est réunie aujourd'hui à Ottawa pour exposer ses préoccupations. Le secteur de l'édition au Canada réclame que la question de la culture soit retirée de la liste des domaines devant faire l'objet des négociations sur le libre-échange. Il y aurait lieu de maintenir les subventions au tarif postal, de façon à permettre à l'ensemble des Canadiens de se procurer des revues canadiennes. L'exemption actuelle de la taxe de vente fédérale devrait elle aussi être maintenue.

L'absence de livres sous l'arbre de Noël cette année n'aidera en rien la pose de bardeaux sur les toits des Américains. Il faut supprimer le tarif imposé sur les livres.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES ALLÉGATIONS DE NÉPOTISME DANS L'EMPLOI

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, on continue de rapporter des cas de népotisme à Postes Canada. J'ai déjà signalé à la Chambre des allégations au sujet de cas de népotisme dans la région métropolitaine de Toronto. Cette fois-ci, d'après une communication portant l'en-tête de l'Union des facteurs du Canada, section 7, il semble que le népotisme soit important dans la ville de Winnipeg. Sur 150 nominations qui y ont été faites depuis 1981, 21 auraient visé des personnes ayant un lien de parenté avec la direction. Cela s'est produit en dépit de l'énoncé de principe émis en 1985 par la direction de Postes Canada au sujet de l'emploi des membres de la famille.

Une question se pose. L'égalité des chances en matière d'emploi existe-t-elle vraiment à la Société canadienne des postes? Nous souhaitons tous qu'elle soit administrée comme une entreprise, mais doit-il s'agir d'une entreprise familiale? La haute direction de Postes Canada doit se pencher sérieusement sur cette forme de rapports incestueux qui existent dans la société.

* * *

• (1405)

L'INDUSTRIE

LA SYDNEY STEEL CORPORATION—LA NÉCESSITÉ D'AVOIR DES COMMANDES ASSURÉES DU CN

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, la haute direction du Canadien national charrie la population de l'Atlantique, que ce soit dans le dossier des ateliers du CN à Moncton ou dans celui de la Sysco au Cap-Breton. Le gouvernement fédéral n'a pas la volonté politique d'ordonner à cette société d'État d'agir dans le meilleur

intérêt des Canadiens vivant dans cette région. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, déclarait:

... le gouvernement conservateur d'Ottawa n'a pas fait ce que l'ancienne administration libérale avait toujours réussi à faire, c'est-à-dire garantir à la Sydney Steel Corp. des contrats de CN Rail.

Pour la première fois depuis que nous sommes au pouvoir, soit plus de huit ans, l'entreprise n'a pas de commandes assurées. Jusqu'à maintenant, nous avons toujours obtenu l'assurance de commandes de base du Canadien national.

Brian Young, ministre conservateur du Travail de la province, affirmait:

... la situation est critique lorsqu'un conservateur admet que les libéraux fédéraux s'occuperaient probablement mieux de Sysco que le gouvernement Mulroney.

Et pour sa part, le député de Cumberland—Colchester (M. Coates) soutenait:

Toute mesure qui n'équivaut pas au moins à un contrat à long terme, non pas pour le stockage de rails, mais pour l'approvisionnement annuel nécessaire en rails, constituerait une rupture de l'engagement tant du CN que du gouvernement fédéral.

Il est plus que temps que le gouvernement conservateur de Brian Mulroney remplisse ses obligations envers la population de la région de l'Atlantique.

M. le Président: Je sais que le député acceptera de veiller à ne pas utiliser de noms dans ses déclarations.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LE STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, au cours des dernières heures, notre premier ministre (M. Mulroney) s'est impliqué avec pertinence pour la défense de la langue française au Canada et au Québec en particulier. Notre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) prenait également une position ferme sur ce sujet vital pour six millions de Québécois.

Monsieur le Président, il est normal que des députés francophones du Québec, membres de cette Chambre des communes, manifestent leur position non équivoque sur le statut de la langue française et sur la législation qui la régit.

Ce qui est malheureux, monsieur le Président, c'est que nous n'avons aucune prise de position de députés libéraux francophones québécois qui sont dans cette Chambre. Que pense le chef du parti libéral au sujet du français au Québec? La position du député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) est également très curieuse. Le silence des députés libéraux est tout à fait conséquent à l'ignorance qu'ils ont d'ailleurs eue de la culture québécoise au moment de la signature des derniers accords constitutionnels.